

Certifié conforme à l'original
Sage Rock

EURL VIGNOLIS

PLACE OLIVIER DE SERRES
26110 NYONS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 4634Z SIRET : 48368855200015



AUDIT XPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre Auvergne Rhône -Alpes

1 Avenue des langories - 26 000 Valence
Tél : 06 08 16 01 94
Courriel : contact@auditxpertise.fr
SIRET : 979 739 703 00010 - APE 6920Z

SOMMAIRE

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS 3

Bilan Actif 4

Bilan Passif 6

Compte de résultat 7

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
		brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé	(I)						
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles					0,16		0,41
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences,		89 975,83	85 986,91	3 988,92		10 635,15	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		5 371,00	5 371,00				
Immob. incorp. en cours, av. acptes							
Immobilisations corporelles					3,56		4,09
Terrains							
Constructions		37 925,98	37 925,98				
Inst. techniques, matériel et outillages ...		157 532,48	148 977,50	8 554,98		13 271,68	
Autres immobilisations corporelles		334 084,65	273 826,95	60 257,70		75 102,00	
Immob. corp. en cours, av. acptes		17 860,00		17 860,00		17 860,00	
Immobilisations financières					0,11		0,10
Participations		1 360,00		1 360,00		1 120,00	
Créances rattachées à des particip.		82,43		82,43		82,43	
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		1 269,00		1 269,00		1 269,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**645 461,37**	**552 088,34**	**93 373,03**	**3,83**	**119 340,26**	**4,60**
Stocks et en-cours					61,07		50,24
Mat. premières, autres approv.		95 851,00		95 851,00		79 512,00	
En-cours de production							
Produits finis							
Marchandises		1 445 606,00	53 685,00	1 391 921,00		1 223 865,00	
Avances et acomptes versés /cdes		796,80		796,80	0,03	2 995,20	0,12
Créances (2)					21,75		19,89
Clients		415 439,03		415 439,03		370 115,90	
Clients douteux, litigieux		2 824,87	2 581,52	243,35		321,86	
Clients Factures à établir		1 032,04		1 032,04			
Personnel et comptes rattachés						4 400,00	
Créances fiscales et sociales		74 898,78		74 898,78		98 382,11	
Autres créances							
Débiteurs divers		38 382,47		38 382,47		42 830,61	
Charges constatées d'avance		2 477,41		2 477,41		11 030,07	
Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités		321 890,06		321 890,06	13,21	641 599,11	24,73
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**2 399 198,46**	**56 266,52**	**2 342 931,94**	**96,17**	**2 475 051,86**	**95,40**
	(IV)						

Certifié conforme à l'original

Serge Rous

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**3 044 659,83**	**608 354,86**	**2 436 304,97**	**100**	**2 594 392,12**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*535 054,60*					

BILAN PASSIF

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)		5 000,00	0,21	5 000,00	0,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			19,76		17,32
Réserve légale		500,00		500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		480 990,62		448 863,87	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		52 403,93	2,15	32 126,75	1,24
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**538 894,55**	**22,12**	**486 490,62**	**18,75**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges		71 854,27	2,95	73 260,00	2,82
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**71 854,27**	**2,95**	**73 260,00**	**2,82**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		63 577,42	2,61	125 924,74	4,85
Emprunts et dettes financières diverses		40,90		53,38	
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		971 816,90	39,89	828 672,76	31,94
Fournisseurs, factures non parvenues		329 520,73	13,53	517 546,91	19,95
Groupe et associés		283 345,64	11,63	275 755,58	10,63
Dettes fiscales et sociales		177 445,06	7,28	286 209,77	11,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		-190,50	-0,01	478,36	0,02
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**1 825 556,15**	**74,93**	**2 034 641,50**	**78,42**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**2 436 304,97**	**100**	**2 594 392,12**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*1 825 556,15*			

Certifiée conforme à l'original

Serge [illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		9 630 877,85	9 288 940,56	341 937,29	3,68
dont à l'exportation :	190 868,62				
Production vendue		173 227,13	145 236,21	27 990,92	19,27
dont à l'exportation :	2 801,39				
Montant net du chiffre d'affaires		**9 804 104,98**	**9 434 176,77**	**369 928,21**	**3,92**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		54 357,04	68 460,37	-14 103,33	-20,60
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		22 500,46	2 119,34	20 381,12	961,67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**9 880 962,48**	**9 504 756,48**	**376 206,00**	**3,96**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		6 411 316,83	6 085 118,13	326 198,70	5,36
Variation de stocks		-170 217,00	-35 341,00	-134 876,00	-381,64
Achats de matières premières et autres appro.		806 145,56	770 043,42	36 102,14	4,69
Variation de stocks		-16 339,00	-10 045,00	-6 294,00	-62,66
Autres achats et charges externes (1)		1 560 592,07	1 448 372,67	112 219,40	7,75
Impôts, taxes et versements assimilés		42 978,22	37 690,35	5 287,87	14,03
Salaires		758 617,75	752 859,64	5 758,11	0,76
Cotisations sociales		235 783,21	236 530,65	-747,44	-0,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		32 695,79	31 886,05	809,74	2,54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		53 685,00	51 524,00	2 161,00	4,19
Dotations aux provisions			2 910,43	-2 910,43	-100,00
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		89 820,82	67 804,77	22 016,05	32,47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**9 805 079,25**	**9 439 354,11**	**365 725,14**	**3,87**
(1) y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier		*1 632,02*	*1 911,62*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**75 883,23**	**65 402,37**	**10 480,86**	**16,03**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		691,40	235,65	455,75	193,40
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					

certifiée conforme à l'original
Serge Roux

COMPTE DE RÉSULTAT

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**691,40**	**235,65**	**455,75**	**193,40**
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		9 417,70	15 355,74	-5 938,04	-38,67
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**9 417,70**	**15 355,74**	**-5 938,04**	**-38,67**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-8 726,30**	**-15 120,09**	**6 393,79**	**42,29**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**67 156,93**	**50 282,28**	**16 874,65**	**33,56**
Produits exceptionnels	(VII)		30 689,20	-30 689,20	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		37 076,73	-37 076,73	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**-6 387,53**	**6 387,53**	**100,00**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	14 753,00	11 768,00	2 985,00	25,37
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**9 881 653,88**	**9 535 681,33**	**345 972,55**	**3,63**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**9 829 249,95**	**9 503 554,58**	**325 695,37**	**3,43**
BÉNÉFICE OU PERTE		**52 403,93**	**32 126,75**	**20 277,18**	**63,12**

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

1.1.1 Evènements principaux, post clôture

NEANT

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022,

- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Changement de méthode ou de règlementation

Les dispositions du règlements ANC 2022-06 ont été appliquées pour la première fois au titre de l'exercice 2025 (application facultative pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025). Ce règlement apporte notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel (réservé aux « évènements majeurs et inhabituels » ainsi qu'à la transcription de dispositifs fiscaux spécifiques) et consacre la fin de l'utilisation des comptes de transferts de charges (les refacturations diverses étant dorénavant obligatoirement comptabilisées en chiffre d'affaires et les annulations de charges se trouvant portées au crédit des comptes de charges). Ces évolutions ont également été accompagnées d'une refonte des état financiers en lien avec ces aspects

3 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1

4.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2

4.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce exploité a été créé.

4.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	**N/A**	
Frais d'établissement	**N/A**	
Frais d'augmentation de capital	**N/A**	
Frais de recherche et de développement	**N/A**	
Droit de bail	**N/A**	
Fonds commercial	**N/A**	
Logiciels et progiciels	**Linéaire**	**1 à 5 ans**

4.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 à 15 ans

En K€

Informations financières **(5)**	Capital **(6)**	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats **(6) (10)**	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeurs comptables des titres détenus **(7) (8)** Brute	Nette	Avances consenties par la société **(7) (9)**	Montant des cautions et avals donnés par la société **(7)**	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé **(7) (10)**	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) **(7) (10)**	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice **(7)**	Observations
Filiales et participations (1) **A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3)** *1. Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par la société)*											
SCI LA NYONSAISE	1	379.15	10 %	0.1	0.1			275	83.46	0	

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		0
Participations		1 240
Créances rattachées à des participations		0
Prêts		0
Autres titres immobilisés		0
Autres immobilisations financières		0
Avances et acomptes versés sur commandes		0
Créances clients et comptes rattachés		0
Autres créances		0
Capital souscrit appelé, non versé		0
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités		0
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires		0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières divers		283 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 047 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes		0
Charges financières		7 590
Produits financiers		0

4.1.5 Autres créances immobilisés

Classement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe 3

4.1.6 Stocks

4.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks (K€)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises et emballages	1 542	54	1 488
Total	1 542	54	1 488

4.1.6.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat.

4.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.1.7.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3

4.1.7.2 Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	1 032
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	38 382
Personnel	0
Sécurité sociale	0
Etat	0
Divers	0
Total	39 414

4.2 Passif

4.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	5 000			5 000
Primes, réserves				
Réserves légale et réserves statutaires	500			500
Autres réserves	448 864	32 127		480 991
Report à nouveau				
Résultat	32 127	52 404	32 127	52 404
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées				
Autres				
Total	486 491	84 531	32 127	538 895

4.2.2 Capital

4.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 500 parts sociales de 10 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

4.2.3 Provisions pour risques et charges

4.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques (1)	0		0	**0**
Provisions pour charges (2)	73 260	0	1 406	**71 854**
Total	**73 260**	**0**	**1 406**	**71 854**

(1) Provisions cartes fidélités

(2) Provisions pour départ à la retraite

4.2.3.2 *Engagements pris en matière de retraite*

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	71 854		71 854

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 3.60 %

Turn-over : propre à l'entreprise

Revalorisation moyenne des salaires à long terme : 1.50 %

Taux de charges : 53,30% C + 44,80%NC

Table de mortalité : 2025

4.2.4 *Dettes financières*

4.2.4.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir Annexe 3

4.2.4.2 *Dettes garanties par des sûretés réelles données*

NEANT

4.2.5 *Autres dettes*

4.2.5.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir Annexe 3

4.2.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Congés provisionnés	70 504
Charges sociales provisionnées	24 151
Factures à recevoir	329 521
RRR à accorder, avoirs à établir	424
Autres charges fiscales	0
Personnel - Autres charges à payer	3 209
Organismes sociaux – Autres charges à payer	1 123
Intérêts courus	41
Total	428 973

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

5.1.1 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements donnés		
Avals		
Cautions		
Hypothèques		
Effets escomptés non échus	0	0
Autres *(nantissements)*		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions	150 000	150 000
Autres *(hypothèques)*		

5.1.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	0	
Agents de maîtrise et Techniciens	4	
Employés	0	
Ouvriers	20	
Total	24	

6 Annexes

6.1 Annexe 1

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2025
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	96 917	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions : Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
	Constructions : Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions	Dont Composants M2		KP	37 926	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	163 419	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	169 407	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *			KY	41 074	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	129 126	LC		LD	6 489
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	17 860	LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	558 812	LO		LP	6 489
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	1 202	8V		8W	240
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	1 269	IU		IV	
			TOTAL IV	LQ	2 471	LR		LS	240
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	658 200	ØH		ØJ	6 729

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virements de poste à poste 1		Diminutions : par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	1 570	LW 95 347	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ	
	Constructions : Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
	Constructions : Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH 37 926	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	5 887	MK 157 532	ML	
	Autres immobilisations corporelles : Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN 169 407	MO	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP		MQ 41 074	MR	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	12 010	MT 123 604	MU	
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA 17 860	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
		TOTAL III	IY		NG	17 897	NH 547 403	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY 1 442	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F 1 269	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK 2 711	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	19 467	ØL 645 461	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

6.2 Annexe 2

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	86 282	PF	6 646	PG	1 570	PH	91 358
TOTAL I		RK	86 282	RM	6 646	RN	1 570	RO	91 358
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	37 926	PW		PX		PY	37 926
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	150 148	QA	4 717	QB	5 887	QC	148 978
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	107 200	QE	13 699	QF		QG	120 899
	Matériel de transport	QH	37 361	QI	2 200	QJ		QK	39 561
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	119 943	QM	5 434	QN	12 010	QO	113 367
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	452 578	QV	26 050	QW	17 897	QX	460 730
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	538 860	ØP	32 696	ØQ	19 467	ØR	552 088

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR) NW — Total général non ventilé (NS+NT+NU) NY — Total général non ventilé (NW-NY) NZ

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACUMP1A

6.3 Annexe 3

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

DGFiP N° 2057 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	82	UM		UN	82
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 269	UV		UW	1 269
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 825		2 825		
	Autres créances clients	UX	416 471		416 471		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	74 899		74 899		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 382		38 382		
Charges constatées d'avance		VS	2 477		2 477		
TOTAUX		VT	536 406	VU	535 055	VV	1 351
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	62 729	62 729		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	848	848		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	41	41		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 301 338	1 301 338		
Personnel et comptes rattachés		8C	73 713	73 713		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	97 944	97 944		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 753	2 753		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	639	639		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 396	2 396		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	283 346	283 346		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	-191	-191		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 825 556	VZ 1 825 556		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2025) ISACUMP1A

VIGNOLIS

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : Place Olivier de Serre
26110 NYONS CEDEX
RCS ROMANS SUR ISERE 483 688 552

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

TALENZ ARES AUDIT
26, boulevard St Roch I BP 278 I 84011 Avignon Cedex 1
Tél. : 04 32 73 67 30 I avignon@talenz-audit.fr
www.talenz-audit.fr
SAS au capital de 139 776€ I SIRET 702 621 590 00042 I RCS Avignon 702 621 590 I TVA Intracommunautaire FR 74702621590
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier-Nîmes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Associée Unique de la société VIGNOLIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIGNOLIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode ou de règlementation » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable que constitue la mise en œuvre de l'ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et qui n'a pas eu de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société VIGNOLIS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon, le 29 avril 2026.

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes

Jocelyn MICHEL
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Signé par Jocelyn Michel
Le 29 avr. 2026

doc_o74q
tx_MO1y3a08g1oP

BILAN ACTIF

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,16		0,41
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	89 975,83	85 986,91	3 988,92		10 635,15	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	5 371,00	5 371,00				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,56		4,09
Terrains						
Constructions	37 925,98	37 925,98				
Inst. techniques, matériel et outillages ...	157 532,48	148 977,50	8 554,98		13 271,68	
Autres immobilisations corporelles	334 084,65	273 826,95	60 257,70		75 102,00	
Immob. corp. en cours, av. acptes	17 860,00		17 860,00		17 860,00	
Immobilisations financières				0,11		0,10
Participations	1 360,00		1 360,00		1 120,00	
Créances rattachées à des particip.	82,43		82,43		82,43	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 269,00		1 269,00		1 269,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**645 461,37**	**552 088,34**	**93 373,03**	**3,83**	**119 340,26**	**4,60**
Stocks et en-cours				61,07		50,24
Mat. premières, autres approv.	95 851,00		95 851,00		79 512,00	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises	1 445 606,00	53 685,00	1 391 921,00		1 223 865,00	
Avances et acomptes versés /cdes	796,80		796,80	0,03	2 995,20	0,12
Créances (2)				21,75		19,89
Clients	415 439,03		415 439,03		370 115,90	
Clients douteux, litigieux	2 824,87	2 581,52	243,35		321,86	
Clients Factures à établir	1 032,04		1 032,04			
Personnel et comptes rattachés					4 400,00	
Créances fiscales et sociales	74 898,78		74 898,78		98 382,11	
Autres créances						
Débiteurs divers	38 382,47		38 382,47		42 830,61	
Charges constatées d'avance	2 477,41		2 477,41		11 030,07	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	321 890,06		321 890,06	13,21	641 599,11	24,73
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**2 399 198,46**	**56 266,52**	**2 342 931,94**	**96,17**	**2 475 051,86**	**95,40**
(IV)						

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

BILAN ACTIF

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**3 044 659,83**	**608 354,86**	**2 436 304,97**	**100**	**2 594 392,12**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*535 054,60*					

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

BILAN PASSIF

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)		5 000,00	0,21	5 000,00	0,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			19,76		17,32
Réserve légale		500,00		500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		480 990,62		448 863,87	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		52 403,93	2,15	32 126,75	1,24
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**538 894,55**	**22,12**	**486 490,62**	**18,75**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges		71 854,27	2,95	73 260,00	2,82
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**71 854,27**	**2,95**	**73 260,00**	**2,82**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		63 618,32	2,61	125 978,12	4,85
Emprunts et dettes financières diverses		283 345,64	11,63	275 755,58	10,63
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		971 626,40	39,89	828 672,76	31,94
Fournisseurs, factures non parvenues		329 520,73	13,53	517 546,91	19,95
Groupe et associés					10,63
Dettes fiscales et sociales		177 445,06	7,28	286 209,77	11,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes				478,36	0,02
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**1 825 556,15**	**74,93**	**2 034 641,50**	**78,42**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**2 436 304,97**	**100**	**2 594 392,12**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*1 828 870,15*			

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMPTE DE RÉSULTAT

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		9 630 877,85	9 288 940,56	341 937,29	3,68
dont à l'exportation :	190 868,62				
Production vendue		173 227,13	145 236,21	27 990,92	19,27
dont à l'exportation :	2 801,39				
Montant net du chiffre d'affaires		**9 804 104,98**	**9 434 176,77**	**369 928,21**	**3,92**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		54 357,04	68 460,37	-14 103,33	-20,60
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		22 500,46	2 119,34	20 381,12	961,67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**9 880 962,48**	**9 504 756,48**	**376 206,00**	**3,96**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		6 411 316,83	6 085 118,13	326 198,70	5,36
Variation de stocks		-170 217,00	-35 341,00	-134 876,00	-381,64
Achats de matières premières et autres appro.		806 145,56	770 043,42	36 102,14	4,69
Variation de stocks		-16 339,00	-10 045,00	-6 294,00	-62,66
Autres achats et charges externes (1)		1 560 592,07	1 448 372,67	112 219,40	7,75
Impôts, taxes et versements assimilés		42 978,22	37 690,35	5 287,87	14,03
Salaires		758 617,75	752 859,64	5 758,11	0,76
Cotisations sociales		235 783,21	236 530,65	-747,44	-0,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		32 695,79	31 886,05	809,74	2,54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		53 685,00	51 524,00	2 161,00	4,19
Dotations aux provisions			2 910,43	-2 910,43	-100,00
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		89 820,82	67 804,77	22 016,05	32,47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**9 805 079,25**	**9 439 354,11**	**365 725,14**	**3,87**
(1) y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier		*1 632,02*	*1 911,62*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**75 883,23**	**65 402,37**	**10 480,86**	**16,03**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		691,40	235,65	455,75	193,40
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

COMPTE DE RÉSULTAT

4836885 - EURL VIGNOLIS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**691,40**	**235,65**	**455,75**	**193,40**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	9 417,70	15 355,74	-5 938,04	-38,67
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**9 417,70**	**15 355,74**	**-5 938,04**	**-38,67**
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**-8 726,30**	**-15 120,09**	**6 393,79**	**42,29**
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**67 156,93**	**50 282,28**	**16 874,65**	**33,56**
Produits exceptionnels (VII)		30 689,20	-30 689,20	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		37 076,73	-37 076,73	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-6 387,53**	**6 387,53**	**100,00**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 753,00	11 768,00	2 985,00	25,37
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**9 881 653,88**	**9 535 681,33**	**345 972,55**	**3,63**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**9 829 249,95**	**9 503 554,58**	**325 695,37**	**3,43**
BÉNÉFICE OU PERTE	**52 403,93**	**32 126,75**	**20 277,18**	**63,12**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

1.1.1 Evènements principaux, post clôture

NEANT

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022,

- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Changement de méthode ou de règlementation

Les dispositions du règlements ANC 2022-06 ont été appliquées pour la première fois au titre de l'exercice 2025 (application facultative pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025). Ce règlement apporte notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel (réservé aux « évènements majeurs et inhabituels » ainsi qu'à la transcription de dispositifs fiscaux spécifiques) et consacre la fin de l'utilisation des comptes de transferts de charges (les refacturations diverses étant dorénavant obligatoirement comptabilisées en chiffre d'affaires et les annulations de charges se trouvant portées au crédit des comptes de charges). Ces évolutions ont également été accompagnées d'une refonte des état financiers en lien avec ces aspects

3 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1

4.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2

4.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce exploité a été créé.

4.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	**N/A**	
Frais d'établissement	**N/A**	
Frais d'augmentation de capital	**N/A**	
Frais de recherche et de développement	**N/A**	
Droit de bail	**N/A**	
Fonds commercial	**N/A**	
Logiciels et progiciels	**Linéaire**	**1 à 5 ans**

4.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 à 15 ans

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

En K€

Informations financières **(5)**	Capital **(6)**	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats **(6) (10)**	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeurs comptables des titres détenus **(7) (8)** Brute	Nette	Avances consenties par la société **(7) (9)**	Montant des cautions et avals donnés par la société **(7)**	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé **(7) (10)**	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) **(7) (10)**	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice **(7)**	Observations
Filiales et participations (1) **A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3)** *1. Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par la société)*											
SCI LA NYONSAISE	1	379.15	10 %	0.1	0.1			275	83.46	0	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		0
Participations		1 240
Créances rattachées à des participations		0
Prêts		0
Autres titres immobilisés		0
Autres immobilisations financières		0
Avances et acomptes versés sur commandes		0
Créances clients et comptes rattachés		0
Autres créances		0
Capital souscrit appelé, non versé		0
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités		0
Emprunts obligataires convertibles		0
Autres emprunts obligataires		0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières divers		283 346
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 047 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes		0
Charges financières		7 590
Produits financiers		0

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.1.5 Autres créances immobilisés

Classement par échéance

Tableau 2057 – voir annexe 3

4.1.6 Stocks

4.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks (K€)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises et emballages	1 542	54	1 488
Total	1 542	54	1 488

4.1.6.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat.

4.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.1.7.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3

4.1.7.2 Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	1 032
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	38 382
Personnel	0
Sécurité sociale	0
Etat	0
Divers	0
Total	39 414

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.2 Passif

4.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	5 000			5 000
Primes, réserves				
Réserves légale et réserves statutaires	500			500
Autres réserves	448 864	32 127		480 991
Report à nouveau				
Résultat	32 127	52 404	32 127	52 404
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées				
Autres				
Total	486 491	84 531	32 127	538 895

4.2.2 Capital

4.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 500 parts sociales de 10 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

4.2.3 Provisions pour risques et charges

4.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques (1)	0		0	**0**
Provisions pour charges (2)	73 260	0	1 406	**71 854**
Total	**73 260**	**0**	**1 406**	**71 854**

(1) Provisions cartes fidélités

(2) Provisions pour départ à la retraite

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	71 854		71 854

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de 3.60 %

Turn-over : propre à l'entreprise

Revalorisation moyenne des salaires à long terme : 1.50 %

Taux de charges : 53,30% C + 44,80%NC

Table de mortalité : 2025

4.2.4 Dettes financières

4.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3

4.2.4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles données

NEANT

4.2.5 Autres dettes

4.2.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.2.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Congés provisionnés	70 504
Charges sociales provisionnées	24 151
Factures à recevoir	329 521
RRR à accorder, avoirs à établir	424
Autres charges fiscales	0
Personnel - Autres charges à payer	3 209
Organismes sociaux – Autres charges à payer	1 123
Intérêts courus	41
Total	428 973

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

5.1.1 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements donnés		
Avals		
Cautions		
Hypothèques		
Effets escomptés non échus	0	0
Autres *(nantissements)*		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions	150 000	150 000
Autres *(hypothèques)*		

5.1.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	0	
Agents de maîtrise et Techniciens	4	
Employés	0	
Ouvriers	20	
Total	24	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

6 Annexes

6.1 Annexe 1

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2025
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	96 917	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions — Dont Composants	M2	KP	37 926	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS	163 419	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	169 407	KW		KX	
	Matériel de transport *		KY	41 074	KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	129 126	LC		LD	6 489
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	17 860	LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	558 812	LO		LP	6 489
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1 202	8V		8W	240
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 269	1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	2 471	LR		LS	240
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	658 200	ØH		ØJ	6 729

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV	1 570	LW	95 347	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	37 926	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	5 887	MK	157 532	ML	
	Autres immobilisations corporelles : Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	169 407	MO	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP		MQ	41 074	MR	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	12 010	MT	123 604	MU	
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	17 860	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	17 897	NH	547 403	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 442	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 269	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	2 711	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	19 467	ØL	645 461	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

6.2 Annexe 2

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	86 282	PF	6 646	PG	1 570	PH	91 358
TOTAL I		RK	86 282	RM	6 646	RN	1 570	RO	91 358
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	37 926	PW		PX		PY	37 926
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	150 148	QA	4 717	QB	5 887	QC	148 978
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	107 200	QE	13 699	QF		QG	120 899
	Matériel de transport	QH	37 361	QI	2 200	QJ		QK	39 561
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	119 943	QM	5 434	QN	12 010	QO	113 367
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	452 578	QV	26 050	QW	17 897	QX	460 730
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	538 860	ØP	32 696	ØQ	19 467	ØR	552 088

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

6.3 Annexe 3

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	82	UM		UN	82
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 269	UV		UW	1 269
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 825		2 825		
	Autres créances clients	UX	416 471		416 471		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	74 899		74 899		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 382		38 382		
Charges constatées d'avance		VS	2 477		2 477		
TOTAUX		VT	536 406	VU	535 055	VV	1 351
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	423	423		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	63 195	63 195		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	283 346	283 346		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 301 147	1 301 147		
Personnel et comptes rattachés		8C	73 713	73 713		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	97 944	97 944		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 753	2 753		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	639	639		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 396	2 396		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 825 556	VZ 1 825 556		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

COMMISSARIAT AUX COMPTES TALENZARES AUDIT Cour d'Appel de Nîmes

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : EURL VIGNOLIS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à termes	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	73 260	5W		5X	1 406	5Y	71 854	
	TOTAL II	5Z	73 260	TV		TW	1 406	TX	71 854	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	51 524	6P	53 685	6R	51 524	6S	53 685	
	Sur comptes clients	6T	4 009	6U		6V	1 427	6W	2 582	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	55 533	TY	53 685	TZ	52 951	UA	56 267	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	128 793	UB	53 685	UC	54 357	UD	128 121	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

VIGNOLIS
1923
COOPÉRATIVE DU NYONSAIS

EURL VIGNOLIS
PLACE OLIVIER DE SERRES
26110 NYONS
TEL 04 75 26 95 00 – FAX 04 75 26 95 04
SIRET : 483 688 552 00015

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PLENIERE DU MARDI 19 MAI 2026 A 16H45

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuvième jour du mois de mai, se sont réunis dans la salle de réunion du siège social de l'EURL VIGNOLIS les cogérants de l'EURL VIGNOLIS sur convocation du Conseil de gérance par notification individuelle adressée le 30 avril 2026 à l'effet de délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.
Le Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jocelyn MICHEL, convoqué par lettre recommandée en date du 30 avril 2026 est absent et a demandé à en être excusé. Il a donné mandat à Monsieur Ghislain MARLY pour donner lecture du rapport du Commissaire aux comptes.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 20 mai 2025
- Compte-rendu moral et financier de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation et vote des résolutions
 - ✓ Approbation des comptes, quitus aux gérants,
 - ✓ Affectation du résultat,
 - ✓ Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées.
 - ✓ Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes et de son suppléant
 - ✓ Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses.

La séance est ouverte à seize heures quarante-cinq, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUX, Président du Conseil de gérance.

Le Président désigne en qualité de secrétaire de séance, Madame Anne LAURENT.

Sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire six co-gérants sur les sept convoqués : Madame Patricia GIELLY et Messieurs Olivier ARNAUD, Sébastien DUPOUX, Maxime LAURENT, Jérôme MORIN et Serge ROUX.

Le bureau ainsi constitué arrête et certifie la feuille des présences, il constate que le quorum est réuni et que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente du mardi 20 mai 2025
- Les statuts de la société
- La feuille des présences dûment arrêtée et certifiée
- Le bilan de l'exercice
- Le texte des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président présente le compte-rendu moral et financier du Conseil de gérance. Il constate que l'ensemble des documents prévus par les statuts ont été remis aux co-gérants.

Le Président demande ensuite à Monsieur Ghislain MARLY, Commissaire aux Comptes, de présenter également ses rapports.

Après un échange de points de vue, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, entendu l'exposé du Président du Conseil de gérance, entendu le rapport moral et financier du Conseil de gérance, en adopte les conclusions,
Après en avoir délibéré, décide d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils viennent d'être présentés,
Décide de donner quitus de leur gestion aux cogérants,
Constate que le capital social reste stable à 5 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT.

L'Assemblée Générale, entendu l'exposé du Président du Conseil de gérance,
Entendu le rapport moral et financier du Conseil de gérance, après en avoir délibéré,
Décide que le bénéfice de l'exercice s'élevant à **52 403,93 €** sera affecté en autres réserves.
A la suite de cette affectation, le poste « autres réserves » s'élèvera à **533 394,55 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LA COOPERATIVE AGRICOLE DU NYONSAIS ET L'EURL VIGNOLIS, LA SCI LA NYONSAISE ET L'EURL VIGNOLIS, LE SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DE L'OLIVE DE NYONS ET DES BARONNIES ET L'EURL VIGNOLIS, AINSI QUE LES TERRITOIRES OLEICOLES DE FRANCE ET L'EURL VIGNOLIS.

L'Assemblée Générale, entendu l'exposé du Président du Conseil de gérance,
Après lecture des conventions nouvelles et antérieures conclues entre :

- la Coopérative Agricole du Nyonsais et l'EURL VIGNOLIS ;
- la SCI La Nyonsaise et l'EURL VIGNOLIS ;
- Le Syndicat interprofessionnel de l'Olive de Nyons et l'EURL VIGNOLIS ;
- Et la SAS Terroirs Oléicoles de France telles qu'elles résultent de la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,

En adopte les conclusions,
Après en avoir délibéré,
Décide d'approuver lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VIGNOLIS
1923
COOPÉRATIVE DU NYONSAIS

EURL VIGNOLIS
PLACE OLIVIER DE SERRES
26110 NYONS
TEL 04 75 26 95 00 – FAX 04 75 26 95 04
SIRET : 483 688 552 00015

QUATRIEME RESOLUTION – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT

Le Président du Conseil de Gérance informe l'Assemblée Générale que le mandat du Commissaire aux comptes de Monsieur Jocelyn MICHEL, représentant la société TALENZ ARES AUDIT, arrive à expiration, ainsi que le mandat de Monsieur Philippe RUIU, Commissaire aux comptes suppléant et il convient de les renouveler.

Monsieur Jocelyn MICHEL renouvelle sa candidature en tant que titulaire représentant la société TALENZ ARES AUDIT et Monsieur Philippe RUIU renouvelle sa candidature en tant que suppléant.

L'Assemblée Générale, entendu l'exposé du Président du Conseil de Gérance,
Décide de renouveler pour une période de six ans, devant expirer lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2031, Monsieur Jocelyn MICHEL en tant que Commissaire aux comptes titulaire et de renouveler le mandat de Monsieur Philippe RUIU en tant que Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Et ont signé,

Le Secrétaire
Anne LAURENT

Le Président,
Serge ROUX